

Etablissement multi-accueil Municipal de Lucciana

Projet d'établissement

La grande crèche municipale de Lucciana est un lieu de socialisation et d'éveil.

L'objectif de l'établissement est d'apporter une réponse aux besoins de garde des familles et d'être un lieu où l'enfant va évoluer à son rythme entouré d'une équipe professionnelle de la petite enfance

Il tend à amener l'enfant vers une autonomie et le respect des autres, la propreté et l'hygiène étant un axe fondamental et incontournable.

I. Présentation de l'établissement :

Ses locaux se situent au lieu-dit Tavernaccio, quartier Crucetta 20290 Lucciana, a proximité des commerces et de l'école primaire.

Extérieur :



Les enfants sont regroupés en 2 sections distinctes en fonction de l'acquisition ou pas de la marche.

- Section de bébés moyens de 3 mois à 18 mois
- Section des grands de 18 mois à quatre ans

La crèche est édifiée de plain-pied et comprend notamment :

- 2 salles polyvalentes (section bébés moyens)
- 2 salles polyvalentes (Section des grands)



- 1 bureau de direction
- 1 cuisine



- 2 salles de change comprenant des sanitaires
- 1 buanderie
- 1 vestiaire avec sanitaires pour le personnel
- 1 salle de repos servant notamment à la prise des repas des agents
- 1 pièce pouvant accueillir un RAM ou un espace d'activité supplémentaire
- 1 pièce pour stocker des produits d'entretien
- 1 cuisine
- 1 pièce constituant la réserve de la cuisine
- 2 pièces, proches de l'entrée, équipées de vestiaires pour les enfants



La cour, fermée :



Elle est accessible tous les jours, matin et après midi, si le temps le permet. Un coin repas et goûter est organisé à l'extérieur.

Une structure adaptée à l'âge des enfants permet de développer leur capacité motrice, avec revêtement souple au sol et protection ombragée.

Une maisonnette complète l'espace jeux extérieur de la section des grands.

Une cour des bébés avec revêtement anti chocs.

B. Présentation et répartition du personnel :

- 1 directrice EJE
- 1 infirmière DE
- 4 auxiliaires de puériculture
- 1 BEP SS, Adjoint d'Animation
- 10 CAP PE,
- 1 adjoint technique

L'organisation du travail de chaque agent est formalisée par un tableau des tâches et des réunions de travail ont lieu régulièrement.

• **La directrice :**

Elle est responsable notamment des locaux et du bon fonctionnement de la structure.

Elle a également un rôle d'animatrice pédagogique auprès des agents.

Elle veille à la mise en place du projet pédagogique et à la cohérence du travail en équipe.

Elle a un rôle de médiateur avec le personnel et anime régulièrement des réunions de travail. Dans son rôle de gestionnaire, elle assure les inscriptions, l'accueil des parents et doit réunir toutes les pièces administratives nécessaires à l'intégration des enfants.

Elle veille également à l'hygiène corporelle et alimentaire, à la santé et au bien-être des enfants au sein de l'établissement.

Elle est responsable de la sécurité de l'établissement.

Elle anime des réunions régulièrement avec les parents.

L'équipe de la Halte-Garderie est un soutien pour les familles dans leur mission éducative et dans l'accompagnement des premières séparations.

- **L'Infirmière (l'accompagnant santé):** en charge de l'encadrement de la section des petits et de la protection et de la promotion de la santé de l'enfant. Ce professionnel accompagne les autres pros de l'EAJE en matière de santé et de prévention, notamment dans l'application des protocoles prévus dans le règlement de fonctionnement.
- **La continuité de la fonction de direction :** elle est assurée par l'Auxiliaire de Puériculture, en charge de l'encadrement de la section des grands, du suivi des repas et goûters et de l'hygiène alimentaire.

• **Les auxiliaires de puériculture :**

De formation d'Etat, elles sont spécialisées dans les soins d'hygiène des tout-petits.

Elles veillent également au bon déroulement de la journée, au bien être de chacun et œuvrent pour le développement des enfants.

L'écoute des familles et le respect du rythme de chaque enfant est important dans ce but : elles s'informent sur leurs habitudes de vie afin de répondre de la manière la plus juste.

Elles établissent des repères dans le temps et l'espace

Leur rôle, ludique, auprès des 3 mois- 4 ans est primordial car les différents apprentissages se font par le jeu.

- **Les adjoints d'animations** (titulaires du CAP petite enfance) :

Elles animent des ateliers et des activités avec les enfants, ce qui favorise le développement psychomoteur

Elles procèdent aux changes, aident à la prise des repas sous l'encadrement des auxiliaires de puériculture.

S'occupent de la lingerie, de la désinfection des petits jeux

- **Adjoint d'animation :**

Réalise le nettoyage de diverses surfaces et objets

Formée également en cuisine avec notamment le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS), elle note les repas individuels des enfants tous les matins, vérifie les températures des glacières de transport et l'intégrité des produits. Elle prépare les goûters, les biberons, assure la réchauffe des repas, les distribue et débarrasse le tout. Elle s'occupe des boissons (eau, jus de fruits, salade de fruits).

- **Société de nettoyage :**

Assure l'hygiène des locaux le soir après fermeture et notamment : salle d'eau, sols, vitres, dortoir, cuisine, vestiaire

- **Blanchisserie :**

Assure l'hygiène du linge et des tenues professionnelles du personnel.

II Hygiène et sécurité :

a) Hygiène

Un vestiaire est réservé au personnel avec une séparation entre les vêtements de ville et tenues de travail.

Le personnel a obligation de porter des chaussures qui restent dans la structure.

Alors que des enfants portent des chaussons à l'intérieur de la structure les parents ne peuvent accéder à la salle d'activité, à l'occasion de la période d'adaptation qu'avec des surchaussures mises à leur disposition.

La personne s'occupant de la chauffe des repas complète sa tenue de travail par une charlotte, un tablier et des gants à usage unique.

Le protocole ménage et désinfection cuisine est affiché dans la cuisine.

Tous les autres protocoles « désinfection » sont à disposition dans un classeur réservé à cet effet dans le bureau de la directrice.

b) Sécurité :

Un registre de sécurité, indispensable et obligatoire pour tous les établissements recevant du public, est à disposition dans le bureau de la directrice.

Les consignes d'évacuation d'urgence sont affichées dans le couloir.

Un affichage des numéros de téléphone d'urgence se trouve dans la salle d'activité et dans le bureau de la directrice.

III Dépôt de dossiers et admissions :

Le dossier d'inscription doit être retiré ou téléchargé sur le site internet de la commune puis déposé, dûment renseigné, dans la structure, après un rendez-vous avec la directrice. Rendez-vous pris par téléphone par mesure de sécurité, la structure étant fermée au public dans la journée.

Ce dossier devra être complété d'une demande écrite des parents à l'attention du Maire de la commune, celle-ci devra être adressée à la mairie qui fera suivre, à la structure, ce qui permettra de valider la demande.

Lors du retrait du dossier, le règlement de fonctionnement de l'établissement est présenté aux parents.

L'attribution des places relève de l'autorité territoriale après avis d'une commission au sein de la mairie de Lucciana, à laquelle participe la Directrice de la Crèche. Cette commission a lieu chaque année en fin d'année scolaire.

Les parents seront tenus informés de la suite réservée à leur demande par courrier et devront confirmer l'inscription par contact téléphonique à la directrice de la structure.

IV L'accueil :

a) La gestion de la séparation :

Nous insistons auprès des familles sur l'importance d'expliquer à l'enfant qu'il va être accueilli dorénavant à la crèche.

La verbalisation est un élément majeur car elle accompagne dans la difficulté à se séparer, met l'accent sur la parole et permet à chacun d'exprimer ses angoisses : c'est reconnaître que chaque intégration est unique.

Tout doit être fait pour mettre en confiance l'enfant et ses parents.

b) L'adaptation ou l'admission progressive :

L'adaptation est une phase primordiale pour l'enfant et sa famille : une bonne adaptation détermine une vie agréable et évite de faire subir les contraintes inhérentes à la collectivité.

Nous conseillons aux familles de venir nous rencontrer avant l'adaptation afin de faire connaissance avec l'équipe et notamment d'échanger sur la notion de collectivité.

C'est un moment privilégié pour l'enfant et ses parents qui découvrent leur nouveau lieu de vie. L'adaptation a une durée d'une semaine. Le début se fait par des sessions d'une heure trente avec augmentation progressive à divers moments de la journée.

Une relation de confiance doit s'établir de part et d'autre afin que l'enfant y trouve son épanouissement. Il est donc important de mettre en place un travail de communication.

Pour faciliter cette situation de garde temporaire, un certain nombre de mesures visant à faciliter sa séparation sont mis en place :

- Son objet transitionnel : « doudou » (réf : Winnicott)
- Sa sucette éventuelle
- Des renseignements portés dans son dossier concernant ses habitudes, son rythme, ses besoins : pour les bébés l'heure du réveil, la prise et quantité du dernier biberon et autres informations pertinentes sont notées, tous les jours, à son arrivée, par l'agent technique sur un grand tableau dans la cuisine.
- Une fiche individuelle est remplie tous les jours durant l'adaptation.
- L'enfant bénéficie d'un espace personnalisé et ce dès son arrivée : lit, vestiaire, casier de couches et de changes, le tout personnalisé par un même logo.

c) L'accueil quotidien :

L'enfant est accueilli par une professionnelle dans les salles d'activités, les horaires du personnel sont établis en fonction de l'arrivée et du départ des enfants.

L'enfant arrive à la crèche entre 7h30 et 18h00 en fonction de son contrat. Il est important que les parents nous donnent le relais en relatant la soirée et la nuit de leur enfant.

Le départ peut se faire à partir de jusqu'à 18h00, heure de fermeture de la crèche. Il représente un moment aussi important que l'accueil.

d) L'accueil de l'enfant atteint d'un handicap :

Nous sommes régulièrement sollicités pour accueillir des enfants porteurs d'un handicap.

Pour chacun d'eux, un protocole d'accueil individualisé a été mis en place, après entretien avec les familles et concertation avec le référent et l'accompagnant santé.

Ce protocole définit les différents partenaires : parents, équipe de la garderie, médecin de la structure, équipe médicale et para médicale intervenant auprès de l'enfant. Il précise le type de handicap et sa compatibilité avec la vie en collectivité, le rythme de fréquentation, le travail mis en place avec les intervenants extérieurs (CAMPS, PMI, plateforme de répit, kiné...) et la fréquence des réunions de bilan.

e) L'accueil des stagiaires :

Dans le cadre de formations, nous accueillons des stagiaires notamment des écoles para médicales et sociales (AP, infirmière, éducatrice, CAP, BEP petite enfance.), de centres de formation professionnels (GRETA, AFPA...) et des collégiens lors de stages découvertes.

Préalablement, les stagiaires doivent fournir une demande écrite, ainsi que leur convention de stage adressée au Maire de la commune. Ils seront reçus par un référent stagiaire à la mairie, ainsi que par la directrice de la crèche.

Au cours de cet entretien, ils devront présenter leurs objectifs à atteindre durant leur stage.

Une professionnelle de la structure d'accueil est nommée référent. Son rôle est d'encadrer le stagiaire, de le guider, de répondre à ses interrogations

Un bilan de mi-stage est effectué avec le référent, le stagiaire et la directrice qui pourra permettre de réajuster si besoin et de reformuler les objectifs, afin que le stage se passe au mieux pour les deux parties.

Les épreuves pouvant finaliser un stage ou un examen validant le diplôme, se font en présence de la directrice et de l'agent référent.

f) L'accueil des nouveaux personnels :

Ils sont accueillis par la directrice qui évoque la fiche de poste afférente, procède à une visite de la structure, présente son fonctionnement.

II. Respect de l'identité et du rythme de l'enfant

a) L'identité :

Respecter l'enfant, c'est le considérer comme un être unique. Nous devons respecter son identité culturelle, religieuse et son histoire familiale. Nous devons aussi lui permettre de s'exprimer.

Il a un prénom et c'est celui-ci que nous employons. Les surnoms, même employés par la famille ne doivent pas être usités. Nous nous adressons à lui comme à une personne et nous le prévenons de ce que nous allons faire avec lui.

Nous privilégions les petits groupes afin de ne pas faire supporter à l'enfant le poids de la collectivité et permettre ainsi des échanges plus riches.

Le travail en petit groupe permet aux professionnels d'observer, d'écouter, de connaître chacun d'eux avec ses préférences, ses facilités, ses faiblesses et de mettre en place un travail plus individualisé.

b) Le rythme :

Le rythme de chaque enfant est respecté.

L'écoute de la famille et de l'enfant est importante pour le vécu de la journée.

III. Les temps forts :

Ce sont des moments privilégiés que l'enfant partage avec l'équipe.

a) Le repas :



Le dialogue avec les parents permet de connaître les habitudes alimentaires de l'enfant. Pour les petits et grands bébés, les changements d'alimentation se font conjointement avec la famille suivant les indications de leur pédiatre.

Quel que soit l'âge, le repas est un moment de découverte et d'autonomie : textures, goûts, odeurs, couleurs.

Les repas répondent aux exigences réglementaires et sont fournis par la structure.

En fonction de l'âge des enfants nous utilisons un matériel adapté : biberons, bols, assiettes, apprentissage de l'autonomie d'abord à l'aide de l'adulte puis seul.

Le repas se prend dans la salle d'activité ; avant et après le repas les enfants vont se laver les mains et se débarbouiller au petit lavabo.

L'intervention d'une diététicienne, nous a permis de travailler sur un tableau d'équilibre alimentaire et de mettre en place des ateliers.

Les enfants sont également sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire, à travers le brossage des dents

Ce moment de la journée est un temps de rencontre.

L'adulte doit rendre ce temps agréable en favorisant le calme :

- Parler doucement,
- Eviter de trop se déplacer,
- Etre en relation avec chacun d'eux en ayant une attitude égale et appropriée.
- Encourager les efforts, en mettant des limites (respect des copains et du matériel)
- Encourager les relations et les médiatiser



Pendant les repas, nous nous assurons que l'enfant a une position confortable et qu'il ne manque de rien. Nous ne forçons jamais l'enfant à manger, nous ne le privons jamais de dessert même s'il n'a pas voulu du plat principal. En revanche, nous l'incitons à goûter ce qui lui est proposé.

b) Le change et l'hygiène :

➤ **Pour les enfants qui marchent :**

Les couches sont changées chaque fois que nécessaire, les enfants propres sont accompagnés aux toilettes régulièrement, ainsi qu'à leur demande. Le personnel participe à l'acquisition de la propreté lorsque certains signes nous indiquent qu'ils sont prêts (couches plus sèches, début des mictions aux toilettes, demande); cette étape se fait en collaboration avec les parents.

Les enfants se lavent les mains avec du savon, après chaque moment en extérieur, avant et après chaque repas, ainsi qu'après chaque passage aux toilettes.

➤ **Pour les plus petits :**

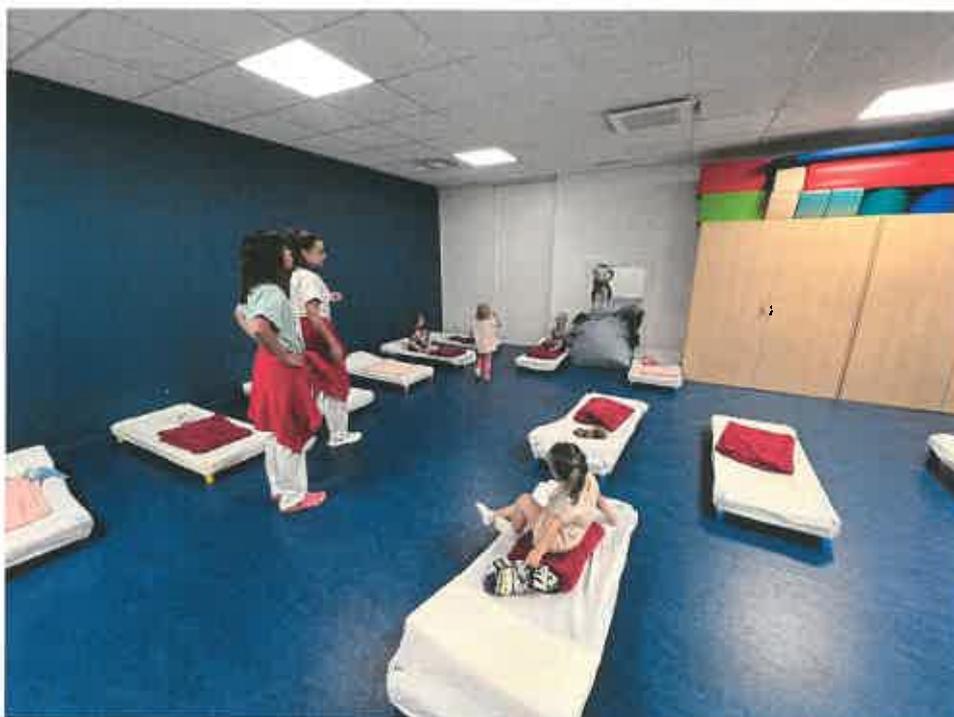
Comme chez les grands, tout est verbalisé. C'est un moment privilégié pour l'échange.

Les couches sont changées pour les plus petits à l'aide de coton et liniment et, pour les autres, à l'aide d'un gant avec de l'eau et du savon. Les couches sont changées régulièrement et dès que nécessaire.

Tous les enfants sont rechangés avant leur départ, pour leur retour chez eux.

Les couches des bébés sont fournies par la Commune.

c) Le sommeil :



L'observation de l'enfant permet de reconnaître les signes de fatigue.

Chez les tout petits, le sommeil est à la carte en fonction de leurs besoins. Nous respectons leurs rituels d'endormissement (bercements, berceuses, doudou, sucette et position).

Une personne reste en permanence dans les dortoirs pendant les temps de sieste.

L'enfant se réveille selon son besoin sans l'intervention de l'adulte. Il a dans son lit sa sucette et son doudou et nous essayons, dans la mesure du possible, de ne pas changer son lit de place pour qu'il puisse avoir des repères.

IV. L'autonomie :

➤ Pour les bébés

Nous considérons l'enfant à part entière en respectant ses acquis. Nous ne le mettons pas en difficulté, dans une position qu'il n'est pas capable de prendre seul (ex : position assise ou ventrale).

Nous verbalisons ce qu'il fait et ce que nous lui faisons. Durant sa première année, l'enfant fait connaissance avec lui-même, il découvre son corps et sa motricité

Nous lui proposons un espace matériel adapté à ses besoins qui évoluera dans l'année en fonction du développement de l'enfant. Nous valorisons ses expériences, c'est de cette façon que nous favorisons l'autonomie.

Par des jeux d'éveil, nous lui faisons prendre conscience de son corps pour mieux appréhender le monde extérieur.

La salle d'activités est aménagée pour les tout petits et ils peuvent évoluer en toute liberté et sécurité (parc, tapis et arche d'éveil...)



Le travail des professionnels est, essentiellement, un travail de cocooning verbal et physique : l'enfant étant, au départ, dépendant de l'adulte, qui l'ouvre progressivement au monde qui l'entoure (espace et relationnel) en fonction des capacités de perception de l'enfant et de son développement affectif.

Nous devons être vigilants au comportement de l'enfant, à son attitude physique. Les émotions sont exprimées par le corps, aussi la qualité de l'approche physique et du portage sont importants.

Accepte-t-il que nous le portions ? Que nous le changions ? Accepte-t-il le contact ?

Ce sont autant de questions que nous nous posons, les bébés étant vulnérables et fragiles.

Prévenir de ce que nous allons faire avec lui, le regarder, poser notre main sur lui avant de le prendre sont autant de gestes simples pouvant détendre l'enfant et le sécuriser.

C'est dans un accompagnement de qualité mis en place par l'adulte que l'enfant investira le jeu, l'espace et les autres.

Lorsque le moment nous le permet, nous mettons les bébés en relation avec les plus grands (lorsque les grands sont moins nombreux, pendant la sieste de certains grands).

➤ Pour les petits

Nous essayons de respecter leur autonomie en les rendant responsables de ce qu'ils font.

Ils ont la possibilité de s'exercer dans un cadre structuré aux limites définies. L'autonomie et l'éveil passent par l'aménagement de l'espace et par l'observation de l'enfant.

Il est important de respecter ses besoins d'expérimentation, de le soutenir par la parole et lui laisser la possibilité de mener ses expériences à terme.

Ces enfants ont acquis ou sont sur le point d'acquies la marche (autonomie motrice). C'est l'âge du « aide-moi à faire tout seul »

Ils sont en pleine exploration motrice, ce sont « des déménageurs »

Parallèlement le fait de se déplacer les amène à aller à la découverte de l'autre. Le fait d'aller vers l'autre engendre le fait de s'éloigner de l'autre, d'où parfois des périodes d'angoisse où les enfants ont besoin d'être entourés physiquement, de jouer sous l'œil rassurant de l'adulte.



Les activités sont essentiellement axées sur la motricité globale et fine (les mains sont libres). Les enfants manipulent des objets plus petits, ils affinent leur préhension. Ils sont dans le plaisir du mouvement :

- Premiers gribouillis sur des grandes surfaces
- Expérimentations de nouveaux matériaux : peinture, pâte à modeler, plâtre
- Premiers jeux d'imitation : il existe dans la salle d'activités un coin poupée, cuisine, garage et une grande voiture pour favoriser les imitations
- Le professionnel encourage l'enfant dans ses expérimentations tout en le protégeant de sa témérité motrice et il en est de même en ce qui concerne les premières relations avec ses pairs.

Attendant à la section des bébés, un espace extérieur leur est dorénavant dédié, avec un revêtement souple.

Sur le plan du langage, l'adulte s'adresse directement à l'enfant en le nommant, en individualisant les échanges.

Durant cette période, le professionnel doit faire preuve d'une écoute qualitative en essayant de comprendre l'enfant (gestes, paroles) sans l'interrompre, en valorisant ses efforts d'expression, de compréhension, en traduisant le mot phrase par une phrase plus construite.

Il est utile de provoquer sa parole en s'intéressant à son vécu, à ce qu'il aime, à ce qu'il vit dans la structure et en transmettant lors de son départ, à ses parents, ce qu'il a vécu dans sa journée : le langage devient un lien.

➤ Pour les grands

Ils ont accès au coin lecture qui se situe dans la salle d'activité.

Dans la cour, ils ont à leur disposition des tricycles simples et doubles. Le double leur permettant d'échanger avec un de leur pair et d'essayer de coordonner des mouvements pour leur permettre d'avancer (nous voyons souvent l'un qui pousse et l'autre qui se laisse porter).



L'éveil passe par l'aménagement d'espace de jeux, dans lequel l'enfant évolue spontanément. Il doit pouvoir évoluer et satisfaire ses besoins d'autonomie, si possible sans l'intervention de l'adulte. Ce dernier est disponible pour répondre à ses sollicitations et l'encourager par la parole à gérer seul ses actions. Un climat permissif et familial l'aidera à assumer son échec.

L'adulte n'est pas là pour faire à sa place mais pour l'aider à développer ses différentes possibilités. L'idée doit être « je veux faire tout seul ». L'enfant est toujours responsabilisé par l'accomplissement de plusieurs tâches : s'habiller, mettre le linge dans la panière, ranger les jouets...

Deux acquisitions importantes se font dans cette tranche d'âge :

- Acquisition du langage permettant à l'enfant d'exprimer ses sentiments, désirs et d'être compris par tous.
- Acquisition de la propreté au cours de laquelle l'enfant conquiert une maîtrise sphinctérienne le rendant autonome. Elle se fait en douceur, en corrélation avec les parents et en suivant le rythme des enfants, de leur maturité (affective et physiologique). La professionnelle valorise les efforts de l'enfant dans son désir « de devenir grand »

Un travail important se met en place progressivement afin de préparer, dans l'année, les enfants à l'entrée à l'école maternelle, ainsi que de leur permettre d'être à l'aise parmi les professionnels et ses pairs.

Les grands sont des décideurs « je veux faire tout seul ». Ils ont besoin de faire des choix, d'agir seuls, de décider.

Ils ont besoin d'autonomie dans les gestes quotidiens (repas, lavage des mains, passage aux toilettes) et dans la prise de décision (conceptualisation et anticipation) lors des activités, ainsi que de collaboration avec l'adulte (écoute et sécurité affective : cadre, encouragement). Acquérir une autonomie également dans les relations de plus en plus verbalisées et de moins en moins gestuelles avec les pairs et les différents adultes travaillant avec eux.

V. Les activités :

a) Sortie à l'extérieur de la structure

En cas de sorties organisées par la structure, une autorisation est demandée aux parents par la Directrice.

Celle-ci demeure dans l'établissement avec la section des plus-petits et un encadrement en rapport.

La sortie sera menée par l'Adjointe de Direction, avec enfants d'au moins deux ans et demi, lorsqu'il s'agit par exemple de la découverte de l'école maternelle, en prenant le soin de respecter l'encadrement en vigueur

b) L'usage du matériel

Il est important de donner aux enfants du matériel de qualité, adapté à leur âge, leur développement et en nombre suffisant afin d'éviter les conflits.

En décembre 2010, on a procédé à l'acquisition de jouets de collectivité en bois. Ce renouvellement nous a permis de créer un espace cuisine, poupées, garage, ferme, une voiture de 6 places pour les enfants, des coucous cachés et coucous tactiles pour les plus petits ainsi qu'un théâtre de marionnettes. Ces jeux colorés et nouveaux ont relancé une dynamique et a permis à l'équipe de créer des ateliers avec les enfants.

➤ Atelier peinture

Régulièrement et à tour de rôle, les professionnelles de la structure organisent des ateliers peinture.

Les supports sont variés (papier, carton, bois, plastique, verre) ainsi que la manière d'utiliser la peinture (doigts, main, pinceaux). Des thèmes leur sont proposés fréquemment se rapportant à la saison (fleurs, fruits...) ou à un événement (noël, carnaval...).

Les œuvres sont affichées pour les montrer aux parents. En fin d'année, un petit cahier individuel leur est remis contenant toutes les réalisations de l'enfant sur l'année passée dans la structure. Cela permet aux parents d'apprécier l'évolution et d'encourager les enfants dans leurs activités.

Outre la peinture, diverses activités d'art plastique leur sont proposées régulièrement par l'équipe (plâtre, collage...)

➤ Atelier musique

L'éveil musical doit être un épanouissement général de l'enfant, tant au niveau de son imagination, de son développement psychomoteur que de son développement intellectuel.

L'éveil musical aide l'enfant à développer sa sensibilité auditive (séquence d'écoute, production de bruits, de sons) au même titre que sa sensibilité visuelle (différentes formes d'instruments, matériaux d'aspect et de couleur différents) ou tactile (le froid du métal, la chaleur du bois...)

Quotidiennement, les enfants sont sensibilisés à la musique : par l'écoute de chansons enfantines, de berceuses, l'apprentissage de certaines contines s'accompagnant d'une gestuelle.

Régulièrement, ils ont accès en petits groupes à des instruments de musique qu'ils peuvent manipuler, écouter et dont ils peuvent jouer avec une professionnelle de la structure.

Nous profitons de l'aide d'un intervenant de musique pour travailler autour des chants traditionnels corse, Sant'Andria, Noël et la fête de la musique.

➤ Atelier lecture

Dans la salle d'activité, un coin lecture a été créé avec une bibliothèque renouvelée régulièrement et des fauteuils et tapis pour regarder les livres en toute détente.



Un coin « cocooning » est prévu, attenant au dortoir, occupé par les enfants en attente de l'arrivée de leurs parents. Cela leur permet notamment d'éviter d'assister en spectateur au repas des autres. L'usage de cet espace pourra s'envisager à d'autres moments de la journée, comme par exemple après le réveil de la sieste.

C) Le travail en petit groupe :

Il permet la division du grand groupe en sous groupes. Cela permet aux enfants d'avoir davantage d'interactions entre eux mais aussi avec l'adulte. L'adulte est plus disponible. Les enfants sont ainsi plus calmes donc plus attentifs et la relation avec l'adulte privilégiée. Différentes activités sont proposées.

Les enfants sont curieux de tout, à nous de cultiver cette curiosité. Les activités proposées vont leur permettre de s'exprimer (graphisme, expression corporelle, langage), de se découvrir, de se faire confiance et d'affiner ce qu'ils ont acquis.

Motricité globale : parcours, jeux d'équilibre, jeux moteurs (vélo, trotteur...), danse, jeux de lancer, alternance de rythme, de mouvements (rapides, lents, doucement, fort...).

Motricité fine : les gestes sont de plus en plus précis, une meilleure appréhension de l'espace permet d'acquérir des notions spatiales et de volume (haut, bas, profond, lourd, léger, grand, petit...).

L'acquisition du langage va de pair avec une certaine maturité intellectuelle. L'enfant commence à conceptualiser. Il prend de la distance avec l'agir et anticipe ce qu'il va faire. Les premiers jeux de réflexion sont proposés (memo, loto.), entraînant des comparaisons et des catégorisations. Néanmoins, les activités sensorielles sont encore prédominantes : odeur, écoute de musiques diverses. Ils expriment leurs différences, leurs sensations.

L'adulte pour chaque activité explique les consignes (simples, faciles à exécuter)

L'enfant ne doit jamais être en situation d'échec, d'où l'importance de connaître chacun d'eux afin de savoir où il en est au niveau de ses acquisitions.

Le choix des activités est discuté en équipe.

Chaque enfant effectue, au moins une fois par mois, une des activités suivantes : peinture, gommettes, lecture, jeux d'eau, jardinage...

D) Les réunions :

a) Pour le personnel :

Afin d'échanger sur nos pratiques professionnelles et de progresser sur le savoir (savoir faire et savoir être auprès des enfants) des réunions sont mises en place régulièrement :

En début d'année, une réunion par trimestre est planifiée. Les thèmes sont proposés à l'avance mais susceptibles d'être modifiés en cas de besoin. Elles sont programmées de sorte de ne pas déranger le bon déroulement de la journée, généralement entre treize et quatorze heures

En plus de ces rencontres, une grande réunion de rentrée est prévue la veille de la réouverture au public, après les congés d'été.

Si un événement bouscule l'organisation de la structure, une réunion exceptionnelle peut être décidée.

Pour toutes ces réunions, un temps est imparti aux rappels des règles institutionnelles.

b) Pour les parents :

Pour les nouveaux parents, une réunion d'accueil est prévue la première semaine de rentrée : présentation du fonctionnement de la crèche, informations.

Une rencontre en milieu d'année est également prévue pour faire un bilan, répondre aux questions et inquiétudes des parents.

Des réunions peuvent être aussi programmées si des changements importants sont prévus : nouveau règlement de fonctionnement, travaux...

E) Les fêtes :

Les principaux événements sont célébrés : Semaine du goût, Sant'Andria, Halloween, Noël, galette des rois, chandeleur, carnaval, Pâques, fête de fin d'année. Les enfants participent activement et les parents y sont conviés ponctuellement.

Tous les enfants fêtent leur anniversaire à la crèche, le gâteau est fourni par la Municipalité.

Les évaluations

a) Le change :

Une procédure a été mise en place qui nous permet d'établir le nombre de fois où chaque enfant est changé durant son temps de présence dans la structure, s'il a eu des selles et qui l'a changé.

Il s'agit d'un tableau qui se trouve dans la salle de change qui est rempli par les personnes en charge de cette tâche. Il nous permet de mieux transmettre les informations aux parents quand ils récupèrent leurs enfants ; ceci même si l'agent qui restitue l'enfant aux parents n'a pas été la personne responsable du change.

Ce tableau est scrupuleusement renseigné et il permet d'être plus précis pour les transmissions.

b) L'équilibre alimentaire :

Les couches et les repas sont fournis par une société prestataire de service, conseillée par une diététicienne.

Une partie du personnel est formée pour la réception et réchauffe des repas.

Depuis quelques années, nous soulignons, dans le cadre du goûter du matin, l'importance des fruits.

Ce goûter ne se fait qu'avec des fruits sous quelque forme que ce soit.

Pour les plus petits, pots ou compotes et pour les plus grands des fruits frais.

Les fruits frais sont préparés dans la structure. Avant de les éplucher et de les couper, ils sont montrés aux enfants.

Tout ceci permet l'apprentissage des goûts, odeurs, couleurs et langage. Cela permet aussi les associations entre les formes, l'odeur, le goût, la texture pour un même aliment.

Ce moment permet d'échanger entre les copains car « on goûte tous les fruits » assis tous ensemble autour d'une table.

Ce goûter permet de faire une pause tous ensemble et ne coupe pas l'appétit (pris vers 8H30) les fruits sont rapidement digérés et bons pour l'équilibre alimentaire.

Les parents participent activement et tout le monde emmène des fruits, c'est un moment convivial et ludique pour la découverte.

c) Le tri sélectif :

L'ensemble du personnel participe au tri sélectif grâce à différents containers.

Ainsi, la garderie participe au développement durable.

d) La découverte du monde animal :

Nous avons recueilli une petite tortue prénommée Charlie qui nous aide à faire une rentrée en douceur.

Nous envisageons la venue d'un petit poisson pour égayer les journées de la crèche.

e) Le bilinguisme :

La structure a été sensibilisée à l'intérêt, pour les jeunes enfants, d'entendre la langue régionale dans leur quotidien.

En effet, un bain linguistique permet à l'enfant d'acquérir certains automatismes, clefs et sensibilité qui lui seront utiles lors de l'apprentissage de nouvelles langues.

De plus, par rapport à la culture spécifique de la région (corse) et au retour positif des structures qui en ont déjà bénéficié, tout le personnel, avec le concours de la municipalité et le soutien des parents, a décidé de participer activement au bilinguisme pour les tous petits et de ce fait la structure engage une démarche en ce sens.

Actuellement, nous utilisons les documents pédagogiques mis à notre disposition pour continuer le bain linguistique au travers des différentes activités.

Projet social

La structure avait, dans un premier temps, ouvert ses portes en tant que Crèche, accueillant les enfants à l'heure et sans distribution des repas à midi.

Comme la commune de Lucciana, le multi accueil a su évoluer et s'adapter au fil des années.

Au regard de la croissance continue de la commune (construction de nouveaux logements, de nouveaux équipements ou encore ouverture de commerces) et du nombre croissant des demandes de places d'accueil, une extension a permis la mise en place d'un agrément pour 40 enfants.

Aujourd'hui, le nouvel établissement multi-accueil (grande crèche) petite enfance possède un agrément pour 40 enfants allant de 3 mois à 4 ans et peut distribuer jusqu'à 40 repas le midi.



Projet d'établissement 2022/2023

Suite à la croissance démographique de la commune, le nombre de demande d'inscription dans la structure ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, avec l'extension réalisée des locaux, nous sommes en capacité de satisfaire les demandes des familles

Le mode de garde collectif a pour but la socialisation et est économiquement en rapport avec les revenus des familles.

La Commune de Lucciana apporte ce service, ce mode de garde municipal, pour être au plus proche des familles.

C'est pourquoi, il a été décidé de procéder à l'extension de l'établissement multi-accueil dont la capacité est portée à 40 places.

Nous créons ainsi deux sections : les « petits » allant de 3 mois à 15 mois (acquisition de la marche) et les « moyens-grands » de 16 mois à 3 ans (scolarisation)

La section des petits :

Pour les petits, il est prévu un effectif de 20 places, ce qui nous permettra de répondre au plus près à la demande.

Leur dépendance à l'adulte étant plus importante (ils ne marchent pas encore...), un taux d'encadrement minimum de 1 adulte pour 5 enfants est nécessaire.

Il est donc prévu pour cette section 4 agents dont une infirmière et une auxiliaire de puériculture. La section sera en parti autonome pour permettre au personnel d'être entièrement auprès des enfants.

Pour cela, l'aménagement de nouvelles pièces est prévu ainsi que l'achat de matériel supplémentaire.

A l'extérieur aussi, une partie du jardin sera spécialement aménagée pour cette section.

La section des moyens grands :

Pour cette section, il est prévu un effectif de 24 places, des enfants marchant et commençant à acquérir un peu d'autonomie.

Le taux d'encadrement dans cette section sera de 1 adulte pour 8 enfants.

Il est donc prévu pour cette section 3 agents dont au moins deux auxiliaires de puériculture.

De plus, un agent est prévu pour assurer l'ajustement entre les deux sections, en cas de besoin. Cette section est, elle aussi, en partie autonome et a nécessité de nouveaux aménagements et matériels.

La capacité de la buanderie est accrue, tant en termes d'espaces locaux que de matériel.

Deux agents sont formés aux bonnes pratiques d'hygiène alimentaire et plan de maîtrise sanitaire, en liaison froide.

Les repas sont pris dans chaque section.

Chaque section a également son propre dortoir, ses vestiaires pour enfants, sa salle de changes toilettes et ses propres rangements.

Des moments d'échanges autour d'activités communes seront organisés ponctuellement pour rassembler les enfants des deux sections.

Selon leur évolution, les petits pourront changer en cours d'année de section et intégrer ainsi celle des grands qui leur sera plus adaptée.

Pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires, les personnels sont en rapport avec la taille de la nouvelle structure en nombre et en terme de qualification.



A Lucciana le : 04 juillet 2022

La directrice :

Sandrine GUERRINI

Handwritten signature of Sandrine Guerrini in blue ink.